

**Réponses nationales et internationales aux graves crimes internationaux:  
Favoriser une approche européenne sur les graves crimes internationaux  
Programme provisoire**

**Jour I – 20 novembre 2006:**

**14.00-14.15 Inscription**

**14.15-14.30 Discours de bienvenue** (Baronne Sarah Ludford, Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures (LIBE)) (à confirmer)

**14.30 – 14.45 Présentation du projet et de la note de fond de la conférence** (Antoine Bernard, Directeur exécutif, FIDH / Carla Ferstman, Directeur, REDRESS)

**PANEL I: La mise en oeuvre des obligations en droit international 14.45-15.30**

**Président:** Margus Kurm (Procureur, Estonie) (à confirmer)

- Etat de la mise en oeuvre des obligations en droit international par les 25 Etats membres (Jürgen Schurr, FIDH/REDRESS)
- Obstacles à la mise en oeuvre des obligations en droit international : l'exemple de la Pologne (Beata Ziorkiewicz, Ministère de la Justice, Pologne)

**Panel II: Les critères de l'application effective de la justice pénale internationale 15:30-16:30**

**Président:** Jan Wouters, Université de Bruxelles

- Le principe de complémentarité de la Cour pénale internationale (Hakan Friman, Juge, Suède)
- La compétence universelle, mécanisme clef garantissant l'établissement des responsabilités (Christopher Hall, Conseiller juridique, Amnesty International)
- Les obstacles à une collaboration avec les tribunaux internationaux (Siri Frigaard, Chef du Bureau sur les crimes internationaux, Oslo)

**Pause café 16:30-16:45**

**Panel III: Compétence et recevabilité 16.45-18:15**

**Président:** Juge Van Den Wyngaert, Juge au Tribunal International pour l'Ex-Yougoslavie

- La condition de présence sur le territoire et les conséquences dans la pratique (Jeanne Sulzer, avocate, coordination du Groupe d'action judiciaire de la FIDH, Paris)
- L'application du pouvoir discrétionnaire du Procureur dans le contexte du droit pénal international (Alberto Fabbri, Procureur Fédéral)
- Le principe de subsidiarité dans le contexte du droit pénal international (à confirmer)
- Les immunités dans des affaires civiles (Lorna McGregor, Association du Barreau International)

**18:15-19:00 Réception**

## **Jour II - 21 novembre 2006 :**

### **09:00-11:00 Audiance à la Sous-commission droits de l'homme (DROI), La Cour Pénale Internationale et la justice pénale internationale**

- Remarques introductives (Helene Flautre, Présidente, DROI)
- Intervention de la CPI (Bureau du Procureur / Greffe)
- La participation des victimes devant la CPI (Carla Ferstman, Directrice, REDRESS)
- Obstacles à surmonter pour des victimes de crimes internationaux souhaitant porter plainte devant une juridiction nationale (Patrick Baudouin, Avocat et Coordinateur du Groupe d'action judiciaire de la FIDH, Paris)
- La mise en oeuvre du Statut de Rome en Europe : obstacles et opportunités (Luisa Mascia, CCPI)
- Le soutien et la coopération de l'UE pour une CPI effective (Paul Hardy, Commission européenne)

### **Pause café 11:00-11:30**

#### **PANEL I: L'investigation sur les graves crimes internationaux 11:30-12.45**

**Présidente:** Chantal Joubert (Conseillère juridique, Ministère des affaires étrangères, Pays-Bas)

- Le rôle conducteur des Etats membres de l'UE : établir l'expertise en matière d'enquête et de poursuite pour de graves crimes internationaux (Géraldine Mattioli, Chargée de campagne pour la justice internationale, HRW)
- Le rôle des services de l'immigration (à confirmer)
- Le rôle des victimes, de leurs représentants légaux et des ONG (Jeanne Sulzer, avocate, coordination du Groupe d'action judiciaire de la FIDH, Paris & Carla Ferstman, Directrice, REDRESS)
- Les défis d'une enquête sur des crimes internationaux commis à l'étranger (Martijn van de Beek, Enquêteur et Chef de l'unité sur les crimes de guerre, Pays-Bas)
- Demandes d'aide judiciaire mutuelle d'Etats tiers dans des affaires de compétence universelle (Juan Garces, Avocat, Espagne)

#### **Panel II: Poursuivre et défendre des auteurs présumés de crimes internationaux 12:45-13:30**

**Président:** Philip Grant (Président, TRIAL, Suisse)

- Le jugement des auteurs présumés devant un jury (Paul Taylor, Barrister, Royaume-Uni)
- La question du procès équitable dans des affaires de compétence universelle (Michiel Pestman, Avocat, Pays-Bas)

### **Déjeuner 13:30-14:30**

#### **Panel III: Coopération nationale et européenne 14:30 – 16:00**

**Président:** Hans Nilsson, Chef de la Coopération Judiciaire, Secrétariat du Conseil de l'union européenne

- Réseau européen de points de contact en ce qui concerne les personnes responsables de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre : garantir l'assistance de l'UE dans l'enquête et la poursuite des crimes internationaux (Birgitte Vestberg, Procureur et Chef du Bureau spécial sur les crimes internationaux, Danemark)
- Europol, Eurojust et le réseau judiciaire européen et leur capacité à contribuer à des enquêtes et poursuites réussies (Serge de Biolley, Ministère de la Justice, Belgique)
- Une coopération exemplaire: la coopération dans le contexte de la lutte contre le terrorisme (à déterminer)

### **Pause café 16:00-16:15**

#### **PANEL IV Cadre européen unifié 16:15-17:30**

**Président:** Lorenzo Salazar, Commission européenne, Cabinet Frattini

- Mettre en pratique le droit humanitaire international : la mise en oeuvre des “Lignes directrices de l'UE concernant la promotion du droit humanitaire international” (Stéphane Kolanowski, CICR)
- L'Accord de Coopération et d'Assistance entre la Cour pénale internationale et l'Union européenne (à confirmer)
- La complémentarité des efforts externes au sein de l'UE pour garantir la responsabilité pour de graves crimes internationaux (à confirmer)

#### **17:30 Remarques finales**

Refermer le fossé de l'impunité dans l'Union européenne (FIDH & REDRESS)



REALISE AVEC L'ASSISTANCE FINANCIERE DU PROGRAMME AGIS DE LA  
COMMISSION EUROPEENNE